

La Gazette en Yvelines

MANTES-LA-VILLE

Un candidat à la Mairie visé par des jets de pierre

Faits divers page 10

Les Yvelines, terre agricole à protéger

Dossier page 2

Lors du Salon international de l'agriculture qui se tenait du 21 février au 1^{er} mars, les Yvelines et ses exploitants tenaient un stand au pavillon 7. Un rappel sur l'importance de la place des agriculteurs au sein de notre territoire et des bénéfices qu'ils apportent dans le quotidien des habitants. Une richesse à préserver.



Actu page 4

CARRIERES-SOUS-POISSY

La ferme aquaponique se dévoile au grand public

YVELINES

Interdiction du protoxyde d'azote : L'arrêté préfectoral est prolongé Page 4

AUBERGENVILLE

La Maison des Arts rouvre ses portes Page 6

VALLEE DE SEINE

Ces communes qui connaîtront leur maire dès le premier tour Page 7

POISSY

Six appartements touchés par un incendie Page 10

CYCLISME

Paris-Nice : où voir le peloton en Vallée de Seine ? Page 12

CONFLANS-SAINT-HONORINE

Murray Head en concert au théâtre Simone Signoret Page 14

YVELINES

Dates, budget... On en sait plus sur les villages pour mineurs isolés

Actu page 6



Actu page 7

HARDRICOURT

Stephan Noiran : « Être maire, c'est être l'avocat de la commune »



Actu page 8

VALLEE DE SEINE

Conférences, ateliers... Ces initiatives organisées pour la Journée des droits des femmes



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Les Yvelines, terre agricole à protéger

■ AURELIEN BAYARD

Lors du Salon international de l'agriculture qui se tenait du 21 février au 1^{er} mars, les Yvelines et ses exploitants tenaient un stand au pavillon 7. Un rappel sur l'importance de la place des agriculteurs au sein de notre territoire et des bénéfices qu'ils apportent dans le quotidien des habitants. Une richesse à préserver.

Il n'y avait aucun bovin au salon international de l'agriculture 2026 pour cause d'épidémie de dermatose nodulaire contagieuse. Mais bon, ce n'est pas cela qui allait empêcher le chiraquiste Pierre Bédier de parcourir les allées de la plus grande ferme de France. Le président du Département a fait le tour du stand des Yvelines que son institution subventionne depuis 3 ans. « Cela leur permet de se faire connaître et de venir faire leur publicité » explique-t-il en discutant avec des représentants de la ferme du Haubert, éleveurs de poulets, pintades de plein air et volailles festives et qui cultivent aussi des fruits et légumes. Quentin Maurice, président des Jeunes agriculteurs de Mantes, ajoute : « Nous sommes de moins en moins mais l'agriculture est encore très présente sur le territoire. »

En effet, avec 90 000 hectares de terres agricoles, soit 48 % de son territoire, les Yvelines sont une véritable terre nourricière où 800 agricultrices et agriculteurs se lèvent chaque jour pour surveiller leur production, générant ainsi plus de

Maurice. Il nous manque 40 à 60 euros de la tonne au niveau du prix de vente pour que cela compense les charges. »

Des difficultés internes et externes

D'autres difficultés s'ajoutent. Alors que des lois devaient simplifier la vie des agriculteurs – textes promis suite à des blocages massifs d'axes routiers ou autoroutiers, comme nous avons pu le voir nous-même sur l'A13 – elles n'ont toujours pas réalisé l'intégralité de la navette parlementaire. De plus, parfois les menaces viennent de l'international. « Moi, ce que je redoute, c'est l'arrivée de l'Ukraine dans l'Union européenne » précise le président des Jeunes agriculteurs de Mantes.

Alors, le Département essaye de leur venir en aide autant que faire se peut. En plein débat d'orientation budgétaire, Pierre Bédier et consort tentent de maintenir les subventions au même niveau que les années précédentes : « La faillite de l'Etat nous impacte terrible-



16 exploitations agricoles yvelinoises se sont succédées sur le stand des Yvelines au salon international de l'agriculture.

d'euros injectés annuellement dans l'économie agricole locale. Au total, ce sont plus de 30 producteurs yvelinois partenaires et 7 transformateurs locaux qui contribuent à nourrir 50 000 jeunes, avec des produits du territoire : pommes de terre, carottes, lentilles, pommes, poires ou encore salades.

Malgré ces difficultés, la profession arrive toujours à séduire. Prenons l'exemple des deux cousins et représentants de la ferme du Haubert, Ancelin et Matthieu Emery. Le premier se destinait à des études... d'astrophysicien. Mais finalement « le contact avec le client » et faire la promotion « de produits qu'il aime manger » l'ont fait bifurquer de voie. Quant à son compère, il avait obtenu son diplôme d'ingénieur agronome et écumé plusieurs sociétés avant d'atterrir dans l'exploitation familiale.

Ils concèdent que les journées peuvent être à rallonge, « mais quand tu commences à prendre des responsabilités dans une entreprise, tu ne comptes plus tes heures aussi » indique Matthieu. Les deux cousins s'accordent aussi sur le fait qu'il faut réinventer la façon de travailler : « Notre génération demande une vie sociale développée. Peut-être que les nouvelles technologies peuvent apporter un plus. »

Pour Quentin Maurice, un élément reste indispensable : la

passion. « Après, on ne va pas se mentir, bon courage à lui » glisse-t-il. Le céréalier au sein de la ferme du Colimaçon se veut tout de même optimiste sur la réussite des nouveaux venus sur le marché agricole. Selon lui, l'Île-de-France regorge d'institutions qui peuvent les aider à s'installer, à comment demander des aides. « Surtout, il ne faut pas qu'il s'enferme dans son coin » prévient-il.

La diversification comme bouée de sauvetage

Les exploitants agricoles peuvent aussi miser sur la diversification, à l'instar de ce qui se passe dans le Bordelais. La baisse de consommation d'alcool a poussé certains viticulteurs à se tourner vers l'huile d'olive. À la ferme du Colimaçon, on a misé sur les escargots, et « c'est ce qui fait vivre la ferme maintenant ». Toutefois, il faut le faire de manière raisonnée en accordant sur qui fait quoi. « S'ils font tous la même diversification sur la même région, ça va faire de la concurrence entre eux et diminuer le nombre d'agriculteurs » prédit Quentin Maurice. « Il faut arriver à de la polyculture, donc l'activité céréalière, mais aussi de l'élevage, du vin, pourquoi pas. Même si l'on ne transforme pas, ils peuvent fabriquer des raisins qu'ils vendent dans le Sud. Ce que fait par exemple le Domaine du Roi » analyse Pierre Bédier.

Attention tout de même. Qui dit diversification, dit plus de normes à respecter.

Par ailleurs, et si les agriculteurs devenaient des producteurs d'énergie ? À Renonvilliers, à une dizaine de kilomètres de Rambouillet, six agriculteurs se sont associés et, avec l'aide de la commune de Sonchamp, du Département, de la Région, du Parc naturel de la haute vallée de Chevreuse, de l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique), de l'ADEME (agence de la transition écologique), ont pu faire construire un méthaniseur. Cette unité absorbe 40 tonnes de matière par jour et produit 199 normo mètres cubes-heure de biogaz, alimentant ainsi 5 500 foyers rambolitains. « On y réfléchit » indique Matthieu Emery.

Le Département semble être également ouvert sur le sujet. Enfin, les exploitations pourraient s'inscrire dans des circuits touristiques en proposant des chambres d'hôtes. « Il faut songer à toutes les activités possibles et imaginables pour que le revenu agricole augmente car actuellement il est en forte baisse » explique le président du Département qui en appelle aussi « au bon sens yvelinois » : « Quand vous allez chez vos bouchers, demandez-lui de l'agneau ou du bœuf yvelinois, demandez-lui des carottes Yvelinoises ! » Faut-il en avoir aussi le budget... ■



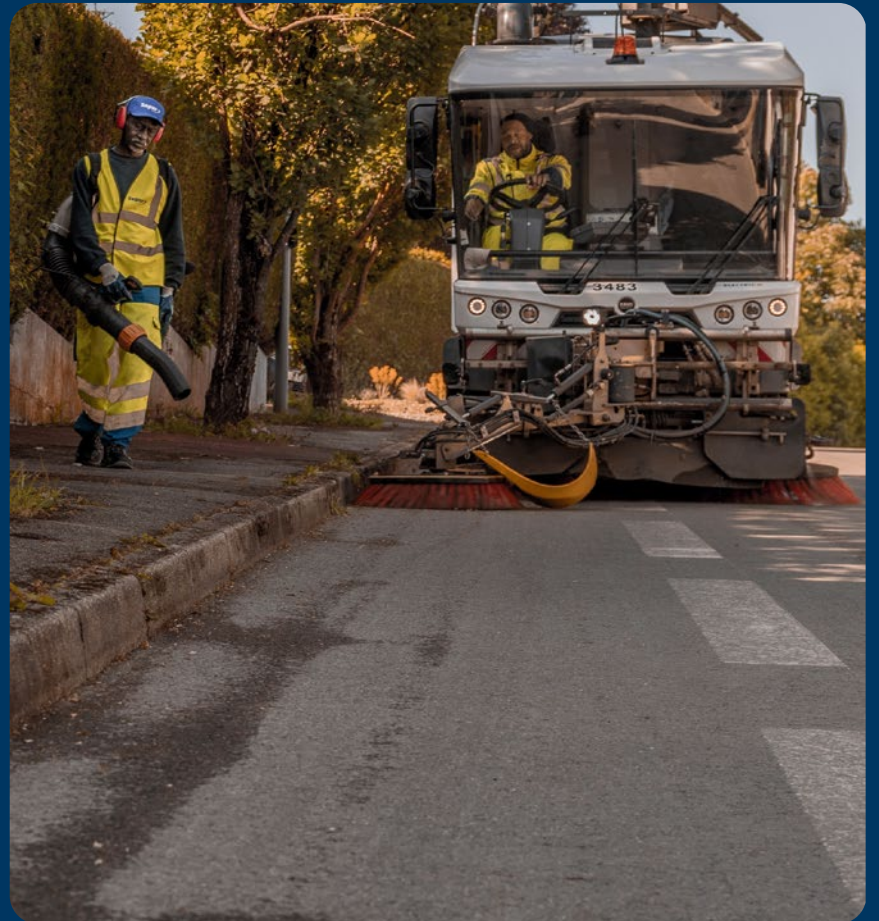
Les pommes de terre de la Ferme Frichot sont à la carte des restaurants de la tour Eiffel.

2000 emplois agricoles. C'est également un acteur environnemental et écologique essentiel puisque tout ce petit monde entretient nos paysages pittoresques. « Ce sont les jardiniers des Yvelines ! » s'exclame Pierre Bédier. Cependant, cela reste une profession en danger car leur production ne leur assure toujours pas le moyen de vivre correctement. « Les prix ne sont pas avantageux du tout pour nous, constate Quentin

ment, même si nous, nos comptes sont équilibrés. Et néanmoins, on fait un effort pour l'agriculture. Mais il faut que les Yvelinois prennent conscience que les agriculteurs nous nourrissent. » Pour faciliter cette prise de conscience, le Département utilise les assiettes des collégiens. Dans les cantines, 6 millions de repas sont servis chaque année avec à l'intérieur 30 % de produits yvelinois, représentant 3,5 millions



*Chaque geste compte pour garder nos villes propres.
Ensemble, prenons soin de notre cadre de vie.*



**Chaque jour, les équipes Sepur œuvrent pour
la propreté et la qualité de vie dans les
Yvelines.**



CARRIERES-SOUS-POISSY

La ferme aquaponique se dévoile au grand public

Une visite de chantier de la ferme aquaponique, située sur l'ancienne mer des déchets, était organisée par la Ville de Carrières-sous-Poissy. Rapidement complète, elle a rameuté une centaine de curieux souhaitant découvrir ce que cette exploitation peut apporter au territoire.

■ AURELIEN BAYARD

« Vous allez pouvoir manger des fruits et des légumes grâce aux déjections des poissons ». La phrase fait toujours son petit effet lorsqu'elle est prononcée. Mais vu le nombre de personnes présentes lors de la visite du chantier de la ferme aquaponique, beaucoup ont hâte de voir cette exploitation de 2

Ha tourner à plein régime. D'un côté, cela marquera un véritable tournant pour la zone appelée « la mer des déchets ». À cheval entre Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Andrésey et Triel-sur-Seine, elle a vu ses terres être polluées pendant des décennies par des gravats, de l'amiante voire des pneus usagés.

Les travaux ont déjà débuté depuis le 1^{er} septembre et selon le planning prévisionnel, les habitants de la Vallée de Seine pourront profiter dès cet été 2026 des premières récoltes. « 80 % des produits maraîchers seront en vente directe à la ferme » avance Thomas Boisserie, directeur des Nouvelles Fermes et gérant de la future exploitation. À



La ferme aquaponique se base sur un équilibre entre 3 écosystèmes : les poissons, les bactéries et les plantes.

terme, l'entreprise a pour ambition de produire chaque année jusqu'à 250 tonnes de fruits et légumes (salades, herbes aromatiques) et 60 tonnes de truites arc-en-ciel à destination des Franciliens dans un rayon de 50 kilomètres. D'ailleurs, le salmonidé a provoqué une question technique de la part de l'un des participants de cette visite organisée par la Municipalité carriéroise : « Sachant qu'elle n'aime que les eaux froides. Comment vous allez faire pour le maintien en température ? » Réponse des exploitants : « Les bâches seront différentes entre la pisciculture et l'agriculture et un système de refroidissement sera mis en place. »

Par ailleurs, ce n'est pas parce que les Nouvelles Fermes disposent déjà d'une exploitation dans la région bordelaise que sa petite sœur carriéroise va lui ressembler en tout point. « Les conditions météorologiques sont différentes, l'hydro-métrie... énumère Laura Gaury, co-fondatrice de la société. Donc il y aura des produits bien spécifiques pour les Yvelines. » Ces fruits ou légumes seront identifiés par leur service de recherche et développement. En théorie, tout peut pousser au sein d'une ferme aquaponique. Cependant, l'économie reste le nerf de la guerre. « Pour avoir un fenouil correct, il nous a fallu 5 mois et demi. Nous devons

donc le vendre 45 euros/kg si nous souhaitons être rentables » indique Laura Gaury.

Malgré un respect des normes environnementales et le recours le moins possible aux pesticides, l'exploitation agricole ne pourra tout de même pas se targuer d'avoir des produits estampillés de l'agriculture biologique, la faute aux racines de leur récolte qui ne vont pas chercher les nutriments dans la terre. Ce qui ne pose aucun souci aux Nouvelles Fermes. En effet, ils ont obtenu un prix de l'innovation grâce à leur rhizome subaquatique, conservé lors de la mise en vente des produits. « Cela permet de garder la salade plus fraîche plus longtemps, révèle Thomas Boisserie. Elles perdent 5 % de vitamines chaque heure après la découpe de la racine. Donc imaginez quand elles arrivent dans votre supermarché. »

Finalement, il n'y a pas que les habitants des communes qui avaient l'air enjoués de cette visite de chantier. Si Carrières-sous-Poissy avait d'ores et déjà annoncé être en négociation pour intégrer les produits de la ferme aquaponique dans les cantines de ses écoles, Andrésey souhaite également en faire de même. ■



La pisciculture est censée arriver en décembre prochain.

LES NOUVELLES FERMES

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Loi sur la fin de vie : qu'ont voté vos députés ?

L'Assemblée nationale a voté pour l'ensemble de la loi sur l'aide à mourir en deuxième lecture le mercredi 25 février dernier. Chez les députés de la Vallée de Seine, un seul a choisi de voter contre.

Les députés ont approuvé, mercredi 25 février, les deux propositions de loi relatives aux soins palliatifs et à

la fin de vie. Le texte sur l'accompagnement a été adopté à l'unanimité, tandis que celui instaurant un droit

à l'aide à mourir a recueilli une large majorité, avec 299 voix pour, 226 voix contre et 37 abstentions.

Les députés de la Vallée de Seine ont, eux, massivement contribué à l'adoption de cette mesure : c'est le cas de Benjamin Lucas (8^{ème} circonscription), Dieynaba Diop (9^{ème}), Aurélien Rousseau (7^{ème}) et de Natalia Pouzyreff (6^{ème}). Un seul parlementaire de notre territoire a voté contre : Karl Olive, député Renaissance de la 12^{ème} circonscription. « La fin de vie n'est pas un sujet comme un autre, déclarait-il lors du colloque sur la fin de vie organisé en octobre dernier à Poissy. C'est un sujet profondément intime, qui touche à la fois la conscience, la foi, la morale, l'amour, et l'humanité en chacun de nous. Aucun d'entre nous ne peut aborder cette question sans y mêler une part de son histoire personnelle. J'ai voté contre le projet de loi sur la fin de vie, non par dogmatisme, mais par fidélité à une certaine idée de la dignité humaine. Je crois profondément que notre devoir collectif est de développer les soins palliatifs partout en France, pour qu'aucun malade, aucune famille, ne se sente abandonné ». ■



Le texte a été adopté après un premier rejet par le Sénat.

YVELINES

Interdiction du protoxyde d'azote : l'arrêté préfectoral est prolongé

La préfecture des Yvelines a annoncé, la semaine dernière, que son arrêté préfectoral encadrant la vente, la détention et la consommation du protoxyde d'azote était prolongé jusqu'au 31 mai prochain.

203 bouteilles saisies, 51 verbalisations dressées... En ce mois de février 2026, la Préfecture des Yvelines a durci le ton dans le cadre de sa lutte contre l'usage détourné du protoxyde d'azote, avec un arrêté préfectoral d'un mois « encadrant strictement la vente, la détention et la consommation » de ce produit, de plus en plus consommé comme gaz hilarant avec des conséquences sanitaires et sécuritaires alarmantes.

« On voulait qu'il dure un an, mais si le texte était trop large d'un point de vue territoire et trop long d'un point de vue durée, il y avait des risques de se faire retoquer au tribunal administratif. Donc il va durer un mois mais peut être prorogé plusieurs fois », indiquait le Préfet dans notre édition du 11 février. Il a tenu parole : l'arrêté a été prolongé le 27 février

jusqu'au 31 mai prochain. De fait, la vente du protoxyde d'azote reste interdite aux particuliers, tout comme la détention et la consommation sur ma voie publique, ainsi que le dépôt et l'abandon de récipients ayant contenu ce produit. ■



La Préfecture des Yvelines s'attaque frontalement au fléau de la consommation récréative de protoxyde d'azote.

POISSY

Un coup de pouce pour payer vos factures d'énergie

Le Centre Communal d'Action Sociale de Poissy renouvelle son aide forfaitaire pour soutenir les seniors et les personnes handicapées face à leurs dépenses énergétiques.

À compter du mardi 3 mars et jusqu'au 29 mai, les Pisciacais et Pisciacais éligibles peuvent solliciter une « allocation énergie » unique de 46 euros par foyer. Ce dispositif cible les habitants de plus de 65 ans, les retraités dès 60 ans sans activité, ou les titulaires d'une carte d'invalidité à 80 %. L'aide est réservée aux foyers non imposables sur les revenus 2024 dont les ressources ne dépassent pas 17500 euros pour une personne seule ou 28500 euros pour un couple.

Pour en bénéficier, il faut fournir un avis de non-imposition 2025, une pièce d'identité et un RIB. Les demandes s'effectuent à la Maison Bleue, au 25 Ter Avenue du Cep, ouverte en semaine sauf le jeudi matin. Plus d'informations sont disponibles au 01 30 65 56 60 ou via maisonbleue@ville-poissy.fr. Les personnes hébergées ne sont pas éligibles à cette campagne. ■



■ EN IMAGE

POISSY

La ville immortalisée sur 100 m²

Les personnes qui attendent paisiblement le RER à la gare de Poissy ou celles présentes à la gare routière côté nord vont pouvoir se croire dans une galerie d'art. En effet, à leurs côtés se trouvera désormais l'œuvre de l'artiste-peintre Thierry Lefort. Celle-ci a été financée par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. Elle s'étale sur 100 m² et représente une partie de la cité Saint-Louis. Par exemple, le pont s'inspire de celui qui se trouve au niveau du restaurant l'Esturgeon. Après plus d'une semaine de travail, les échafaudages ont été enfin retirés, laissant cette œuvre déployer complètement son potentiel. ■

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Cette classe de primaire souhaite visiter un château dans l'Yonne

La classe de CE2/CM1 de l'école élémentaire Jean-Rostand à Chanteloup-les-Vignes a comme projet de partir trois jours au château de Guédelon dans l'Yonne. L'équipe éducative a lancé une cagnotte en ligne pour atteindre le budget nécessaire.

Le château de Guédelon, situé à Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe (Yonne), est connu pour son chantier réalisé selon les techniques et avec les matériaux utilisés au Moyen Âge. L'équipe éducative de l'école élémentaire Jean Rostand, à Chanteloup-les-Vignes, souhaite y envoyer pendant 3 jours les élèves de la classe de CE2/CM1. Bien que l'école ait déjà reçu une subvention de 4000 euros de la part de la Mairie, leur professeure Marie-Hélène Verriest a lancé une cagnotte en ligne sur le site de la trousse à projet (<https://trousseaprojets.fr/projet/20693-les-ce2-cm1-a-guedelon-on-construit-on-apprend-on-grandit>). L'objectif minimum à atteindre est de 1500 euros. « Et si nous atteignons 2600 euros, cela nous permettra de réduire la participation financière des familles » ajoute l'institutrice. ■



SOTREMA

Votre partenaire du quotidien

Gestionnaire de déchets:

Mise à disposition de matériel

Collecte et transport

Valorisation et traitement



33 rue Gustave Eiffel | 78710 Rosny-sur-Seine | 01 30 98 36 40 | contact@sotrema.fr | [f](https://www.facebook.com/sotrema) [i](https://www.instagram.com/sotrema) [in](https://www.linkedin.com/company/sotrema)

www.sotrema-environnement.fr

YVELINES

Dates, budget... On en sait plus sur les villages pour mineurs isolés

Lors de la dernière assemblée départementale, l'instance présidée par Pierre Bédier a donné plus de détails sur les cinq villages pour mineurs non accompagnés qui vont voir le jour sur le territoire.

■ MAXIME MOERLAND

Il est peu dire que le sujet des villages pour mineurs isolés cristallise les tensions. De Mantes-la-Jolie à Chapet, le projet du Département des Yvelines a rencontré une féroce opposition de la part d'élus et d'habitants qui ne voient pas d'un bon oeil la création de ce que l'instance départementale appelle des « lieux de vie et d'insertion », qui permettront « d'accompagner durablement vers l'autonomie » ces mineurs non accompagnés qui, âgés de 14 à 21 ans, relèvent de l'Aide Sociale à l'Enfance. « Ce dispositif innovant repose sur un accueil en unités de vie à taille humaine, complété par un accompagnement global : scolarité, insertion professionnelle et sociale, accès aux soins, activités sportives et culturelles », précise le conseil départemental.

C'est à Mantes-la-Jolie que le premier d'entre eux sera construit, et ce dès le mois de mai 2026. Baptisé « Chénier », il occupera les lieux de l'ancien collège du même nom, au

Val-Fourré. « Il bénéficiera d'un soutien de l'État à hauteur de 730 000 euros pour l'investissement initial », précise le Département des Yvelines. Pour son fonctionnement sur la période courant jusqu'à 2027, le Département sollicite une subvention du Fonds Social Européen Plus (FSE+) de 724 747 euros (soit 40 % du coût total), pour un total de dépenses éligibles de 1 811 866 euros, principalement consacrées aux équipes pluridisciplinaires chargées de l'accompagnement des jeunes ».

C'est ensuite dans le courant de l'année 2027 que sortira de terre le village pour mineurs non accompagnés de Chapet. « Les études de ce village d'une centaine de places se poursuivent et le dépôt du permis sera effectué au cours du 1^{er} semestre 2026, assure l'instance départementale. Il fera l'objet d'une participation financière

de l'État de 1 million d'euros d'aide à l'investissement initial ».

Trois autres villages du même type seront par la suite érigés en 2028, portant leur total à cinq sur l'ensemble du département. Si on ne connaît pas encore les communes concernées, on sait qu'ils feront l'objet d'une participation financière de l'État de 2 millions d'euros d'aide à l'investissement initial. « La préfabrication permettra de garantir le caractère démontable et réutilisable pour les sites sur lesquels un permis précaire de 10 ans aura été sollicité », précise le Département. ■



Avec un programme global de 34 millions d'euros, ce plan de déploiement permettra d'augmenter significativement les capacités d'accueil dans les Yvelines.

EN BREF

YVELINES

Le Département investit pour des collèges plus verts

Entre transition énergétique, gestion de l'eau et bâtiments Haute Qualité Environnementale, le Département des Yvelines accélère la modernisation de ses établissements scolaires.



Le programme de reconstruction se poursuit, notamment à Verneuil-sur-Seine (Jean-Zay), pour répondre aux nouveaux standards écologiques.

En cette année 2026, le conseil départemental des Yvelines achève un vaste programme de rénovation thermique sur 24 sites, générant une économie d'énergie moyenne de 30 %. Onze d'entre eux, comme La Vaucouleurs à Mantes-la-Ville ou Verlaine aux Mureaux, bénéficient désormais de pompes à chaleur haute performance. En parallèle, 1,4 million d'euros a été investi pour déployer 5 000 m² de panneaux photovoltaïques sur dix toitures, notamment à Achères, Chanteloup-les-Vignes où Gargenville, favorisant une électricité locale et moins coûteuse grâce à l'autoconsommation. La préservation des ressources passe

aussi par l'innovation numérique : douze établissements, dont ceux de Meulan-en-Yvelines ou Andrézy, expérimentent actuellement des sondes connectées Hydrelis pour piloter à distance leur consommation d'eau. Ce dispositif, qui surveille un volume annuel de 34 000 m³, fait l'objet d'un bilan global en ce mois de février 2026 pour évaluer son extension sur tout le territoire. « Ces investissements bâtimentaires témoignent de l'engagement du Département dans la transition écologique, mais aussi citoyenne » insiste Cécile Dumoulin, vice-présidente du Département déléguée aux Collèges, sur le site internet du conseil départemental. ■

EN BREF

AUBERGENVILLE

La Maison des Arts rouvre ses portes

L'établissement aubergenvillois s'apprête à retrouver son effervescence habituelle à partir du lundi 9 mars.

Après un an et demi de silence et de chantier, le rideau se lève enfin. Le lundi 9 mars, la Maison des Arts d'Aubergenville rouvrira ses portes au public, marquant la fin de 18 mois de travaux de modernisation. Ce renouveau architectural, attendu de longue date par les élèves et les enseignants, a permis de repenser entièrement les volumes pour offrir un cadre plus adapté aux exigences de la création. Que ce soit pour les enfants ou les adultes, le bâtiment a été transformé pour devenir un lieu de vie plus fonctionnel, favorisant l'apprentissage et la création.

Pour les usagers, la reprise des activités s'accompagne d'une grille horaire précise : l'établisse-

ment sera ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h, ainsi que le mercredi toute la journée (9h-12h30 et 13h30-18h30). Un accueil spécifique est également maintenu durant les vacances scolaires de 13h30 à 17h. Pour toute information complémentaire sur les enseignements ou les modalités d'accès, la direction est joignable au 01 30 95 14 35 ou par courriel à maisondesarts@aubergenville.fr. ■



Les pratiques artistiques vont pouvoir reprendre au 18 avenue Charles de Gaulle.

INDISCRETS

100 bougies, ça se fête ! C'est un anniversaire pas comme les autres qui a été célébré le week-end dernier à Épône : celui d'Alexandre Rémy, artiste peintre épônois. Pour son centenaire, il s'est vu remettre la médaille de la ville ainsi que le diplôme citoyen d'honneur par le maire Ivica Jovic et Pascal Dagory, adjoint et délégué à la Culture.

Une exposition est actuellement présentée à la Médiathèque, où son anniversaire a été fêté, pour mettre en lumière ses œuvres en métal cousu et témoigner de son parcours hors du commun. « À 100 ans, Alexandre Rémy continue de transmettre sa passion, rappelant qu'il n'y a pas d'âge pour créer et partager », peut-on lire dans un hommage rendu par la ville. ■

Une Yvelinoise aux Philippines ! Si, comme des millions de Français, vous avez allumé TF1 ce mardi 3 mars pour suivre le retour de l'émission *Koh-Lanta*, vous avez très certainement aperçu Nora parmi les 20 aventuriers.

Cette Villenoise de 51 ans fait en effet partie de la promo 2026 de l'émission animée par Denis Brogniart. Ira-t-elle au bout ? Pour le savoir, rendez-vous tous les mardis sur la Une. ■

Alors que la campagne des élections municipales bat son plein, les débats entre candidats sont parfois houleux, si bien qu'il devient difficile, parfois, de déceler le vrai du faux. Ces derniers jours, deux municipalités ont tenu à clarifier des propos tenus par d'autres candidats, notamment à Achères : « Ce jeudi 26 février, un candidat aux élections municipales s'est permis de diffuser, sur les réseaux sociaux, un « soutien » contre une prétendue fermeture de classe à l'école maternelle Robert Desnos, a déclaré la Ville dans un communiqué. Un affichage sauvage sur l'école a également été installé. Aucune fermeture de classe n'est prévue dans cette école. L'école Robert Desnos conservera ses 4 classes à la prochaine rentrée scolaire, y compris une « Toute Petite Section », dispositif spécifique permettant l'accueil d'enfants avant leurs 3 ans ».

À Carrières-sous-Poissy, la Mairie s'est permise un « droit de réponse » pour dénoncer des « opérations de désinformation et de manipulation du public sur les réseaux sociaux », visant notamment un groupe Facebook dans lequel la politique municipale est critiquée, notamment les prix de la restauration scolaire. ■

HARDRICOURT

MUNICIPALES 2026

Stephan Noiran : « Être maire, c'est être l'avocat de la commune »

Le propriétaire du château d'Hardricourt se lance à la conquête de la Mairie. Ancien basketteur professionnel et avocat en fusion-acquisition, Stephan Noiran souhaite donner un nouvel élan dans la commune où il réside depuis 13 ans.

■ AURELIEN BAYARD

C'est la première que vous vous engagez politiquement. Pouvez-vous nous raconter votre parcours ?

J'ai grandi à Verneuil et j'ai rapidement été détecté par le Poissy Basket parce qu'à 15 ans je mesurais déjà 1,98m. Ensuite, dès l'année suivante, je me suis retrouvé en sport étude à Sceaux où j'ai joué jusqu'en Pro B (deuxième division de basket, Ndlr) avec eux. En parallèle de cela, je poursuivais mes études à la fac et j'ai obtenu mon diplôme d'avocat, profession que j'exerce au sein du cabinet Keysington, dans la spécialité fusion-acquisition.

Vous êtes également le propriétaire du Château d'Hardricourt.

En revenant des États-Unis en 2010, nous cherchions à revenir en région parisienne et ma femme est tombée amoureuse de ce château tombant en ruine qui allait être vendu aux enchères. Elle y voyait du potentiel alors que moi j'y voyais des pro-

blèmes. Albanne a remporté la mise face à un promoteur immobilier qui souhaitait sûrement le détruire pour en faire des logements et après 10 ans de travaux, c'est une affaire qui tourne bien.

Les potentiels électeurs peuvent vous voir comme un châtelain. Est-ce un problème ?

Pour nos détracteurs oui. Nous l'avons tout de suite dit pour finalement nous le voir être reproché. Alors que je suis sûr que si nous l'avions caché, les critiques auraient également fusées. En plus, nous ne sommes pas des héritiers. Et nous sommes intégrés à la commune où nous organisons chaque année le bal des CM2. De plus, au sein de notre liste se trouvent des personnes hardricourtoises depuis plusieurs dizaines d'années.

Vous avez annoncé votre candidature fin janvier. Pourquoi avoir pris

autant de temps ?

Nous avons rencontré les deux autres candidats : d'abord Alexandre Louis puis Angelique Monteiro-Mendez, début janvier. À la fin de cette soirée, nous nous sommes convaincus qu'il fallait qu'on se lance. Ces deux listes sont en totale continuité avec Yann Scotte alors qu'il faut une vraie alternance. D'autant plus que nous sommes à la croisée des chemins : ce mandat va être crucial.

Quelles sont donc vos priorités ?

On connaît les problématiques de la ville. Le vrai reproche actuellement est l'urbanisation incontrôlée. Avant d'avoir de nouveaux habitants, nous devons retrouver l'âme village qui caractérisait Hardricourt. Il faudrait plus d'événements fédérateurs comme l'ancienne brocante du 1^{er} mai.

L'arrivée d'Éole sera très impactante et si nous ne sommes pas prêts pour cette restructuration, nous allons la subir. Il n'y a qu'à voir comment le RER A et B ont transformé la région. La circulation est un gros point noir avec le pont de Meulan qui mériterait de finir dans les livres d'histoire. Nous devons réfléchir



La liste de Stephan Noiran, baptisée NOAH pour Nous on aime Hardricourt, rassemble 23 femmes et hommes.

à comment implanter des liaisons douces d'Hardricourt jusqu'à la gare des Mureaux. Il faudra alors des box pour ranger son vélo en toute tranquillité et le récupérer le soir pour aller chercher ses enfants ou faire ses courses. Les poids lourds pourrissent aussi la vie de la commune. Là encore, nous devons en parler avec les préfets du Val-d'Oise et des Yvelines pour prendre les bons arrêtés.

Vous proposez plein de projets mais la conjoncture économique s'annonce rude.

C'est une composante à prendre en compte en effet. Les subventions iront sur les projets les plus crédibles et les mieux montés. À nous d'être convaincants et c'est pour cela que ma liste est structurée autour de personnes avec des

compétences sur l'architecture, la sécurité...

Dans votre profession de foi, on sent un peu d'animosité envers certaines instances. Qu'en est-il réellement ?

Être maire, c'est être l'avocat de la commune. Ce n'est pas parce que nous sommes petits (Hardricourt compte environ 2500 habitants, Ndlr) que nous n'avons pas voix au chapitre. Ce sera évidemment de la négociation en bonne intelligence. La communauté urbaine, le Département, ces institutions imposent une certaine réglementation. J'ai senti du fatalisme chez mes concurrents alors que moi je vois cela comme un outil. Quand un client vient avec un problème, je ne me vois pas lui dire que je n'ai pas de solution. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

MUNICIPALES 2026

Ces communes qui connaîtront leur maire dès le premier tour

La date butoir du dépôt des candidatures pour les élections municipales de mars prochain était le 27 février. 52 communes de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise disposent de 2 listes maximum.

Certains peuvent déjà organiser des activités pour le 22 mars. La Préfecture avait fixé comme date

butoir de dépôt des candidatures pour les élections municipales de mars prochain le 27 février dernier.



Toutes les communes du département ont déposé au moins une liste et le record de ce millésime 2026 est pour les Mureaux et Conflans-Sainte-Honorine avec 8 candidats.

Et plus de 70 % des communes de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise n'auront qu'un seul tour.

Un seul tour dans plus de 70 % des communes

Parmi les 23 villes ou villages qui ne disposent que de 2 listes, on peut citer Buchelay, Magnanville, Limay, Mézières-sur-Seine, Chanteloup-les-Vignes et Triel-sur-Seine. La tension sera donc à son comble le soir du 15 mars. 29 têtes de liste pourront déjà sabrer le champagne et être certaines d'occuper l'Hôtel de Ville le mois prochain. On retrouve notamment Bouafle, Chappet, Ecqueville, Flins-sur-Seine, Morainvilliers ou Saint-Martin-de-la-Garenne. Par ailleurs, toutes les communes du département ont déposé au moins une liste et le record de ce millésime 2026 est pour les Mureaux et Conflans-Sainte-Honorine avec 8 candidats. ■

La liste complète est à retrouver sur notre site internet.

VALLEE DE SEINE

MUNICIPALES 2026

Élection des conseillers communautaires : Comment ça marche ?

Outre les maires et conseillers municipaux, les élections municipales de ce mois de mars permettront aussi d'élire les conseillers communautaires de Grand Paris Seine et Oise.

Au cœur du fonctionnement de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), le Conseil communautaire constitue l'assemblée délibérante où se décident les projets structurants pour les 73 communes du territoire. Mais comment sont désignés les 141 élus qui y siègent ? Le mode de scrutin, directement lié aux élections municipales des 15 et 22 mars prochains, dépend de la taille de la Ville.

Dans les communes de 1000 habitants et plus, les conseillers communautaires sont élus au suffrage universel direct. Le jour du vote, les électeurs utiliseront un bulletin unique sur lequel figurent deux listes distinctes : la liste des candidats au conseil municipal, et celle des candidats au conseil commu-

nautaire. Cette dernière est obligatoirement paritaire et issue de la liste municipale. Pour les communes de moins de 1000 habitants, il n'y a pas de liste spécifique. Les conseillers sont désignés selon l'ordre du tableau municipal : le maire est le premier délégué, suivi des adjoints.

« Dans les 4 semaines qui suivent les élections municipales est organisée une séance d'installation du Conseil communautaire au cours de laquelle les conseillers communautaires élisent le président, le ou les vice-présidents (en respectant un maximum de 15), et, éventuellement, des conseillers délégués, précise GPSEO. Le président est élu au scrutin secret, à la majorité absolue aux deux premiers tours, puis à la majorité relative au troisième tour s'il n'y a pas de majorité ». ■

VALLEE DE SEINE

Conférences, ateliers... Ces initiatives organisées pour la Journée des droits des femmes

De la libération de la parole sur la charge mentale à la redécouverte de figures historiques oubliées, la programmation locale mise sur la diversité des formats pour toucher tous les publics, à l'approche du 8 mars.

■ MAXIME MOERLAND

Tout au long de ce mois de mars, municipalités et associations du territoire de Grand Paris Seine et Oise déploient une programmation riche afin de sensibiliser les citoyens et promouvoir activement les droits des femmes. Une mobilisation qui sera particulièrement visible à Mantes-la-Jolie, qui a choisi cette année de placer les mères au centre de ses préoccupations : en effet, ce vendredi 6 mars, l'Agora proposera une journée intitulée « *Les mères à l'honneur* » pour « valoriser le rôle des femmes dans leur statut de mère », tout en levant le voile sur les « difficultés du quotidien ».

Dès le matin, le « Café des Cœurs » proposera une approche mêlant rituels et création artistique pour aider les participantes « à prendre conscience de leur charge mentale » et repartir avec des outils concrets pour alléger un quotidien souvent surchargé. Pour que la participation ne soit pas un obstacle,

une prise en charge des enfants est même prévue. La journée se poursuivra entre sport partagé en binôme mère-enfant et restitution théâtrale, avant de se conclure par un ciné-débat autour du documentaire « *Nos mères, nos daronnes* », un film qui explore la réalité des mamans solos et la force des solidarités de quartier.

Quelques kilomètres plus loin, à Carrières-sous-Poissy, c'est par le prisme de la culture et de l'Histoire que le sujet sera abordé. Le même vendredi 6 mars, la médiathèque Octave-Mirbeau accueillera l'auteure Ghislaine Bizot pour une conférence intitulée « *Chapeau bas Mesdames* ». Ce rendez-vous littéraire propose un voyage dans le temps pour saluer des destins féminins d'exception. À travers la lecture d'extraits de ses ouvrages, l'écrivaine dressera notamment le portrait de l'émblématique Frida Kahlo. Elle reviendra également

sur le parcours d'Alice Milliat, figure de proue du sport féminin qui s'est battue pour que les femmes aient enfin leur place aux Jeux Olympiques.

Enfin, pour prouver que la réflexion s'étend bien au-delà de la seule semaine du 8 mars, la Ville des Mureaux donne rendez-vous aux habitants le mercredi 25 mars au cinéma Frédéric-Dard. La projection du documentaire « *Le temps des femmes ?* », porté par Agnès Jaoui, permettra de retracer l'évo-

lution de la condition féminine de 1960 à nos jours, en s'appuyant sur des archives personnelles et des témoignages contemporains issus des réseaux sociaux. La force de cet événement réside également dans le débat qui suivra, en présence de la réalisatrice Karine Dusfour et de représentants de structures engagées comme l'association Women Safe & Children ou le réseau RESPIRE. En abordant frontalement la question des violences intra-familiales et de l'égalité devant la loi, cette soirée clôturera un mois d'initiatives où le dialogue et la solidarité auront été les maîtres-mots sur tout le territoire. ■



Lors de la journée du 6 mars, l'Agora de Mantes-la-Jolie proposera une programmation riche visant à éveiller les consciences.

■ EN BREF

POISSY

Le salon de coiffure ambulant L'Extratypik en escale

Destiné aux enfants « extraordinaires » en situation de handicap, il sera présent tous les derniers samedis du mois sur la place de la République.

La place de la République de Poissy accueille désormais un nouveau rendez-vous solidaire chaque mois : « *L'Extratypik* ». Ce salon de coiffure ambulant, installé dans un camion aménagé, est spécifiquement conçu pour les « extraordinaires », des personnes en situation de handicap et majoritairement des enfants autistes. Imaginé par Siham Yara, elle-même maman d'un « extraordinaire », ce concept propose un environnement apaisant, adapté à leurs besoins sensoriels particuliers. L'initiative ne se limite pas à une simple prestation esthétique, mais s'articule autour d'un véritable parcours d'accompagnement pour préparer les usagers à une prise en charge future chez un coiffeur traditionnel. L'Extratypik sera présent à Poissy tous les derniers samedis du mois, de 10h à 17h. Les séances se font sur rendez-vous à l'adresse hello@lextratypik.com ou via le site lextratypik.com. ■

■ EN BREF

ROSNY-SUR-SEINE

Ces jeunes Rosnéens ont ravivé la flamme du Soldat Inconnu

Les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants de Rosny-sur-Seine ont ravivé la Flamme du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe lors d'un hommage national chargé d'émotion, la semaine dernière.

Voilà un moment solennel dont ils se souviendront longtemps. Le jeudi 26 février dernier, les membres

du Conseil Municipal d'Enfants (CME) de Rosny-sur-Seine, accompagnés par le maire Pierre-Yves

Dumoulin, plusieurs élus municipaux et les porte-drapeaux de l'association ADAC, Daniel Bacot et Michel Dessommès, ont participé à la cérémonie solennelle du ravivage de la Flamme devant la Tombe du Soldat Inconnu. Avant cet hommage, la symbolique du lieu leur a été expliquée pour ancrer ce devoir de mémoire dans leur parcours citoyen.

Les jeunes ont pris une part active à l'événement en déposant dix roses blanches aux côtés de la gerbe de fleurs du maire, avant de procéder eux-mêmes au ravivage de la Flamme et à la signature du livre d'or. Les chants de La Marseillaise et de l'Hymne au Soldat Inconnu ont constitué le point d'orgue de cette journée. « *Au retour, les enfants du CME ont partagé leurs impressions avec beaucoup d'émotion et de maturité, souligne la Ville. Marqués par la solennité du lieu et la force du symbole, ils ont exprimé leur fierté d'avoir participé à cette cérémonie citoyenne, soulignant l'importance de se souvenir, de comprendre l'Histoire et de transmettre les valeurs de respect, de mémoire et d'engagement à leur génération.* » ■



Cette expérience a pu leur rappeler l'importance de l'engagement citoyen et du souvenir des sacrifices consentis pour la liberté de la Nation.

VALLEE DE SEINE

Les lignes électriques inspectées par des drones

Enedis a réalisé une inspection par drone des lignes électriques aériennes dans les communes de Brueil-en-Vexin, Gargenville, Fontenay-Saint-Père et Guitrancourt le 25 février. Cette opération s'est tenue dans le cadre de la maintenance préventive.

Le mercredi 25 février, Enedis a mené une opération de surveillance aérienne des lignes électriques dans le département des Yvelines, plus précisément à Brueil-en-Vexin, Gargenville, Fontenay-Saint-Père et Guitrancourt. Conduite dans le cadre du programme régulier de maintenance préventive du réseau public de distribution d'électricité, cette intervention visait à inspecter l'état des ouvrages et de la végétation aux abords des lignes grâce à l'utilisation d'un drone piloté par Insta Drone, entreprise partenaire d'Enedis.

La prestation réalisée portait sur le contrôle des distances de sécurité indispensables entre les arbres et les

lignes électriques, un enjeu essentiel pour prévenir les chutes de branches ou les frottements susceptibles d'entraîner une coupure du réseau. À l'issue de ce survol, les images collectées seront analysées par les équipes techniques d'Enedis, qui, si besoin, planifieront des interventions comme l'élagage ciblé, le renouvellement d'ouvrages... ■



La prestation réalisée portait sur le contrôle des distances de sécurité indispensables entre les arbres et les lignes électriques.



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde



FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

Après les tirs de mortier, voici les jets de pierre. Décidément, la violence s'invite dans la campagne municipale. Romain Bertrand à Houilles, Karl Olive à Poissy et maintenant Nazim Bekhti à Mantes-la-Ville. « Je dénonce avec la plus grande fermeté l'agression dont mon équipe et moi-même avons été victimes, alors que nous tenions un stand dans le quartier du Domaine, ce mercredi après-midi (le 25 février, Ndlr) » explique le candidat à la Mairie mantevilloise. Ceux-ci ont vu des pierres d'environ 15 cm de diamètre leur passer au-dessus de la tête, heureusement sans les toucher. Nazim Bekhti indique également que des pressions ont été exercées.

D'après celui qui tient la page Facebook « Je suis de Mantes-la-Ville », les commanditaires seraient des sympathisants de l'édile en place. « Ici on vote Damergy » auraient-ils hurlé avant de commettre leur acte de violence. Toutefois, Nazim Bekhti se refuse à tout amalgame : « Le quartier du Domaine ne saurait être assimilé à cet acte, qui est purement politique. Ces

MANTES-LA-VILLE Un candidat à la Mairie visé par des jets de pierre

Lors d'un tractage dans le domaine de la Vallée le 25 février, Nazim Bekhti a été pris pour cible. Lui et son équipe ont essuyé des jets de pierre. Une violence condamnée par les autres candidats à la Mairie mantevilloise.



Candidat de la Gauche unie, Nazim Bekhti a essuyé des jets de pierre alors qu'il effectuait des tractage.

agissements ne les représentent en rien. C'est un quartier composé de personnes chaleureuses, respectueuses et attachées au vivre-ensemble qui nous ont très bien reçu, dans la joie et avec de grands sourires. »

Rapidement incriminé, Sami Damergy a tout de suite condamné ces faits et a tenu à clarifier la situation : « La police municipale, saisie à deux reprises dans l'après-midi, s'est rendue sur place après un premier signalement faisant état d'interpellations verbales. Lors de son passage initial, la situation était calme. Un second appel a ensuite

évoqué des jets de projectiles. Les informations ont été immédiatement transmises à la Police Nationale, qui s'est déplacée et poursuit les investigations. » Une enquête a été donc ouverte et permettra d'établir avec précision ce qui s'est déroulé.

Par ailleurs, le candidat-maire a également donné comme consigne aux services municipaux de « suivre avec une vigilance renforcée les actions de campagne organisées sur l'espace public », afin que chaque candidat puisse s'exprimer et rencontrer les habitants dans des conditions sereines. ■

Aux alentours de midi le 1^{er} mars, des flammes ont commencé à jaillir d'un appartement se trouvant dans le quartier Saint-Exupéry à Poissy. La fumée s'est ensuite propagée dans la cage d'escalier et 5 autres logements ont donc été aussi touchés. En revanche, l'incendie a été rapidement maîtrisé par les soldats du feu et aucune victime n'a été déplorée grâce à l'intervention de 3 jeunes du quartier qui ont aidé à évacuer les habitants avant l'arrivée des secours.

La Ville a déclenché la réserve communale afin d'apporter un premier soutien sur place, notamment avec une distribution d'eau aux habitants. Les familles concernées sont actuellement prises en charge et un relogement est en cours avec l'aide de la Ville et des assurances. La maire de la cité Saint-Louis Sandrine Berno dos Santos et le député de la 12^{ème} circonscription Karl Olive ont tous les deux salué le professionnalisme des équipes mobilisées sur cet incident. ■



Trois jeunes du quartier de Saint-Exupéry, Beni, Simohamed et Yanis, ont aidé à évacuer les habitants par les balcons et dans les cages d'escaliers avant l'arrivée des secours.

MEZIERES-SUR-SEINE Un véhicule utilitaire prend feu, deux enfants sous le choc

Le 25 février, une camionnette a pris feu avenue de la Gare à Mézières-sur-Seine. Deux enfants étaient à l'intérieur mais ont pu partir avant que les flammes ne ravagent le véhicule.

Un incendie est survenu avenue de la Gare à Mézières-sur-Seine le 25 février, peu après 18h. En effet, un utilitaire a subitement pris feu et a également endommagé un véhicule stationné à proximité, une Citroën DS3, ainsi que la clôture d'un rive-rain. Heureusement aucun blessé n'est à déplorer, pourtant il aurait pu en être autrement. « J'ai pu échanger avec les occupants de l'utilitaire, notamment deux enfants qui ont eu très peur, mais fort heureusement ils

vont bien » a indiqué le maire de la commune Franck Fontaine sur ses réseaux sociaux.

Les sapeurs-pompiers ainsi que la police nationale sont rapidement intervenus. Dès que les flammes ont été maîtrisées, un dépanneur est arrivé pour retirer le véhicule carbonisé. Des agents techniques ont enfin nettoyé la chaussée pour permettre une reprise normale du trafic. ■



L'incendie n'a fait aucun blessé.

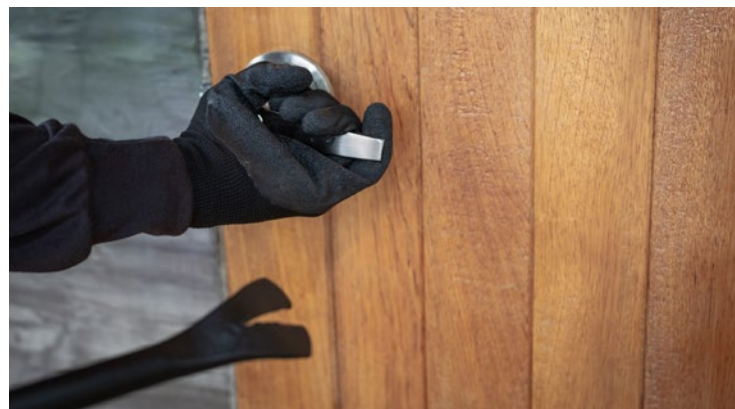
GAILLON-SUR-MONTCIENT Deux cambrioleurs surpris en flagrant délit

Deux jeunes, dont un mineur, ont tenté de cambrioler un manoir à Gaillon-sur-Montcient dans la nuit du 22 février. La télésurveillance a permis d'alerter la police qui a pu intercepter les individus.

Les sociétés de télésurveillance vont avoir de la publicité gratuite. En effet, les caméras présentes dans un manoir de la rue du Point-du-Jour, à Gaillon-sur-Montcient ont prévenu la police alors que deux jeunes tentaient de cambrioler cette habitation dans la soirée du 22 février. Les forces de l'ordre sont vite arrivées sur place et ont pu surprendre les deux individus - un jeune majeur de 18 ans, sans domicile fixe, et un autre mineur de 16 ans, domicilié à Rosny-sur-Seine - en plein flagrant délit.

Les malfaiteurs ont tenté de s'échapper, abandonnant un fourgon rempli d'objets volés, mais la police a pu en arrêter un sur place et l'autre à la gare d'Hardricourt quelques minutes plus tard.

Ils ont été par la suite placés en garde à vue et passeront prochainement devant le tribunal pour tentative de cambriolage. Les policiers vont également chercher à savoir si ces deux jeunes sont impliqués dans d'autres affaires similaires des alentours. ■



Le fourgon utilisé ainsi que les biens dérobés ont été saisis par les enquêteurs.

La Gazette en Yvelines

**OFFREZ
UNE
MEILLEURE
VISIBILITÉ
À VOTRE
MARQUE**

ACTUALITÉS

SPORT

**FAITS
DIVERS**

CULTURE



Contact :

pub@lagazette-yvelines.fr

Tél. 01 75 74 52 70

9 Rue des Valmonts,
78711 Mantes-la-Ville

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

Qui succèdera à Matteo Jorgenson ? C'est tout l'enjeu de la 84^{ème} édition du Paris-Nice qui, une fois n'est pas coutume, s'apprête à s'élancer des Yvelines ce dimanche 8 mars. Pour la première fois, c'est la ville d'Achères qui accueillera le grand départ de la Course au soleil. Une fois la présentation des équipes terminée sur la place du marché, le peloton s'élancera dès 12h50 de l'avenue de Poissy pour le départ fictif. Après avoir quitté les rues achéroises et traversé Poissy, les coureurs mettront le cap vers l'ouest du département, franchissant notamment Villette, Vert et Bréval. Le tracé longera ensuite les bords de Seine à Bonnières et Bennecourt avant d'amorcer son retour par le plateau du Vexin.

Le final s'annonce particulièrement nerveux avec l'ascension de la côte de Gargenville, attendue aux alentours de 15h37, suivie d'un passage stratégique par Meulan-en-Yvelines et Vaux-sur-Seine. Les coureurs

CYCLISME

Paris-Nice : où voir le peloton en Vallée de Seine ?

À quelques jours du départ de la Course au soleil le dimanche 8 mars, on fait le point sur les étapes que vont traverser les coureurs dans le nord des Yvelines.



Le département des Yvelines s'apprête à prouver une nouvelle fois qu'il est bel et bien une terre de vélo.

s'expliqueront enfin sur un circuit de clôture musclé : ils devront franchir à deux reprises la côte de Chanteloup-les-Vignes, transitant par Triel-sur-Seine et Andrézy. Le dénouement de cette première étape est prévu vers 17h01 sur la ligne d'arrivée installée sur l'avenue de l'Hautil à Carrières-sous-Poissy, offrant une belle vitrine au territoire avant le départ de la deuxième étape, le lendemain.

C'est la commune d'Epône qui sera le théâtre de ce deuxième jour de

course, avec un départ fictif donné à 12h45 depuis l'avenue Emile Sergent, après la présentation des équipes sur le parking de la mairie une heure plus tôt. Dès la sortie de ville, le peloton traversera Jumeauville avant de s'engager vers Andelu et Thoiry, où les coureurs sont attendus vers 13h05. La traversée des Yvelines se poursuivra plein sud par Beynes et Neauphle-le-Vieux, avec un point d'intérêt majeur aux Mesnuls : les cyclistes y affronteront un secteur pavé suivi d'une côte

de championnat Élite. En déplacement à Caudry, les Corsaires ont offert un spectacle riche en rebondissements : en s'adjugeant le premier set sur le score de 26 à 24, on s'attendait à les voir voguer vers une victoire assurée, d'autant plus sur le terrain d'un mal classé. Mais c'était sans compter sur des locaux pleins de ressources.

Une résilience qui aurait pu faire chavirer le bateau

Ces derniers se sont en effet emparés des deux manches suivantes (25-22, 25-21), mettant le CAJVB dos au mur. Mais pas de quoi les faire plier : sûrs de leurs forces, les Corsaires se sont adjugés le quatrième (21-25) avant d'enfoncer le clou lors de la manche décisive (13-15). Une belle victoire pleine de caractère qui permet aux Corsaires du confluent de consolider leur quatrième place dans cette poule A de championnat Élite avec 34 points, soit 5 de plus que leur poursuivant plus proche, le Cesson Volley Saint-Brieuc Côtes d'Armor... qu'ils affronteront, justement, ce samedi 7 mars. ■



Le CAJVB compte désormais huit points de retard sur le podium et sur le Loisirs Inter Sport St-Pierre, troisième de poule A.

PADEL

Le padel s'invite à Conflans-Sainte-Honorine

Inauguré la semaine dernière, trois pistes de padel en plein air attendent dès à présent les Conflanais au stade Claude-Fichot, derrière les courts de tennis couverts.

Après Mantes-la-Ville plus tôt dans le mois (voir notre édition du 18 février), le padel se fait une place à Conflans-Sainte-Honorine. Sport de raquette en pleine expansion, le padel dispose désormais de ses propres infrastructures au stade Claude-Fichot, avec trois pistes extérieures qui viennent d'être inaugurées juste derrière les courts de tennis couverts. Ce nouvel équipement est accessible aussi bien via un abonnement annuel proposé par le club Tennis Padel Conflans à 100 euros (hors licence, valable jusqu'au 31 août 2026) qu'à travers une location à l'heure fixée à 20 euros pour quatre joueurs. Les terrains sont ouverts de 9h à 22h en semaine, de 10h à 19h le samedi et de 10h à 18h le dimanche. Pour faciliter la pratique des néophytes, un service de location de raquettes et de vente de balles sera mis en place d'ici l'été prochain. Les réservations s'effectuent dès à présent en ligne sur la plateforme Ballejaune (ballejaune.com/club/TPC). ■

Début des festivités ce samedi

Dès le samedi 7 mars, un village d'animations sera implanté sur la place du marché d'Achères de 10h à 18h, avec notamment des stands d'initiations au VTT trial ou au BMX flat mais aussi un parc à draciennes pour les plus jeunes. Celui-ci sera également accessible toute la journée du dimanche. Un village du même type attend les Carriérois le jour de la première étape, ainsi que les Epônois le lundi de 10h à 14h sur le parking de la mairie.

ATHLÉTISME

L'or et l'histoire au bout du 400 m pour la Chantelouvaïse Odeline Lafontant

La jeune athlète chantelouvaïse a survolé la finale nationale le dimanche 22 février à Val-de-Reuil, s'offrant le titre de championne de France cadette du 400 m en salle avec la 6^{ème} performance française de tous les temps.

Odeline Lafontant a frappé un grand coup au stade couvert Jesse Owens de Val-de-Reuil. Licenciée à Vernouillet (GPSEO Athlétisme) depuis 2021, la sprinteuse de 18 ans a livré une finale mémorable, le dimanche 22 février dernier.

Partie sur un premier 200 m tonitruant, Odeline a asphyxié la concurrence, ne laissant aucune chance à Nayla Lachheb, pourtant favorite et détentrice de la meilleure performance française de la saison. En franchissant la ligne en 55"57, la Chantelouvaïse ne se contente pas de l'or : elle pulvérise son record personnel de 85 centièmes et signe la 6^{ème} meilleure marque de l'histoire de l'athlétisme français dans sa catégorie. Déjà vice-championne de France

sur stade en juillet dernier à Saint-Étienne, Odeline confirme sa montée en puissance et sa capacité à répondre présent dans les grands rendez-vous. Avec un tel chrono et une maturité de course impressionnante, l'horizon s'annonce radieux pour la pépite du GPSEO Athlétisme à l'approche de la saison estivale. ■



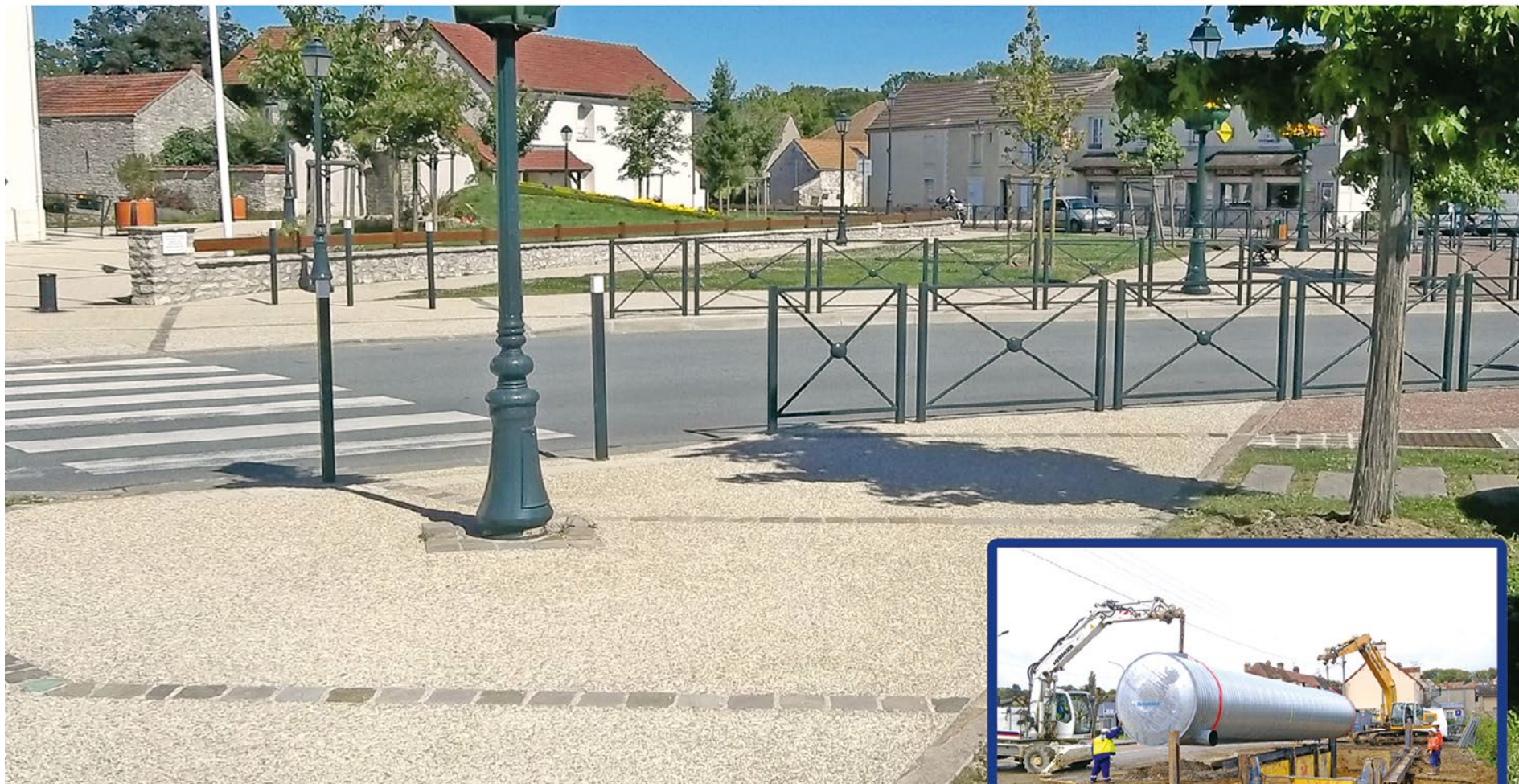
Ce sacre vient récompenser une préparation hivernale rigoureuse, axée sur le sprint court pour améliorer sa vitesse de pointe.

MEULAN VEXIN SEINE ATHLETISME

WATELET T.P.



Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- Sols industriels
- construction et entretien des routes
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Equipements urbains
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

CONFLANS-SAINT-HONORINE

Murray Head en concert au théâtre Simone Signoret

L'icône britannique posera ses valises à Conflans-Sainte-Honorine le samedi 14 mars à 20h30 dans le cadre de sa tournée.



Ancien élève du Lycée français Charles-de-Gaulle, Murray Head parle couramment le français. Il vit actuellement à Saucède, commune du Béarn.

Il y a des refrains qui traversent les décennies sans prendre une ride. *Say It Ain't So, Joe*, sorti en 1975, en est le parfait exemple. Mais Murray Head, ça n'est pas que ça : le public conflanais aura le privilège de redécouvrir cet artiste complet, tour à tour folk, rock, ou encore pionnier de la new wave dans les années 80, lors de son passage attendu sur la scène du Théâtre Simone-Signoret le samedi 14 mars prochain.

Celui qui vit désormais des jours heureux en France et qui mène en parallèle une riche carrière d'acteur ne se contente pas de réciter ses classiques. Avec six disques d'or et de platine au compteur, Murray Head aurait pu choisir la distance des grandes stars. Toutefois, il privilégie la proximité, ses concerts prenant la forme de retrouvailles chaleureuses où sa simplicité et sa générosité séduisent le public. Ce rendez-vous, prévu pour le samedi 14 mars à 20h30, est proposé à 40 euros en tarif plein, à 35 euros en tarif réduit et à 30 euros pour les abonnés. Les places sont disponibles à l'achat sur la billetterie en ligne de la Ville ou directement au guichet du théâtre. ■

ORGEVAL

Le pop-rock au service de la solidarité avec Rade Cave

Le samedi 14 mars prochain, l'Espace Claude Rich d'Orgeval accueille le groupe Rade Cave pour une soirée dédiée aux standards du rock organisée par le Lions Club.

« Ils répètent à la cave, ils jouent dans les rades ». Le slogan du groupe Rade Cave résume bien l'esprit de ce quatuor composé de Riko, Vincent, Patrice et Jacky. Depuis 2009, ces quatre passionnés parcourent les scènes avec un répertoire électrique revisitant les monstres sacrés de la pop-rock : de Queen à Téléphone, en passant par les Rolling Stones et The Who.

Ce rendez-vous musical est porté par le Lions Club Orgeval-Vernueil-Vernouillet. Au-delà de la performance, l'événement revêt une dimension caritative puisque les bénéfices aideront à financer une action de solidarité locale qui sera dévoilée le soir même. Le concert se tiendra à l'Espace Claude Rich avec une entrée fixée à 20 euros. Les réservations sont conseillées au 06 85 72 66 00 ou via la billetterie en ligne, bien qu'une vente sur place soit également assurée le soir de l'événement. ■

ACHERES

Le dialogue musical secret de Sanson et Berger au SAX

À travers le spectacle « *Toute une vie sans se voir* », Julie Rousseau et Bastien Lucas ressuscitent la correspondance passionnée et mélancolique entre deux icônes de la chanson française, le dimanche 15 mars à Achères.

Ils n'ont jamais cessé de s'écrire, mais c'est entre les lignes de leurs partitions que leur amour a survécu : le dimanche 15 mars à 17h, la scène du SAX devient le refuge d'un dialogue secret avec le spectacle musical « *Toute une vie sans se voir* ». Julie Rousseau et Bastien Lucas y interprètent les titres mythiques de Véronique Sanson et Michel Berger, racontant l'absence et le manque de deux destins qui ne se sont jamais

vraiment quittés. Dans une atmosphère intime portée par deux pianos et deux voix, le public est invité à un voyage au cœur de cette œuvre croisée. Le spectacle, accessible à tous en placement libre assis, est proposé à 17 euros en plein tarif, 13 euros en tarif réduit et 8 euros pour les jeunes. Les réservations se font directement au 01 39 11 86 21 ou par courriel à reservation@lesax-acheres78.fr. ■



Un rendez-vous à ne pas manquer pour les amoureux de chanson française.

MANTES-LA-JOLIE

Le Salon vins et saveurs revient sur l'île Aumône

Organisée par le Rotary Club, cette nouvelle édition du *Salon Vins et Saveurs* conjuguera plaisir du terroir et engagement caritatif au profit de causes locales, les 14 et 15 mars prochains au parc des expositions.

Les amateurs de bonne chère ont rendez-vous sur l'Île l'Aumône le week-end prochain : le *Salon vins et saveurs* occupera les allées du parc des expositions Michel Sevin de

Mantes-la-Jolie à l'occasion de la 14^{ème} édition de l'événement. Pour cet anniversaire, l'événement affiche complet avec pas moins de 60 exposants : 31 producteurs de vins et 29

spécialistes de salaisons, huiles ou autres douceurs. Parmi les nouveautés de l'année, les visiteurs pourront découvrir le domaine Entre Deux Grains, venu de Magny-en-Vexin, ou encore les huiles de colza de chez Norhuil. Une pensée particulière accompagnera le domaine MP Berthier, habitué du salon mais malheureusement absent cette année après avoir été durement touché par des incendies.

Au-delà des dégustations, le salon affirme sa vocation solidaire. En effet, l'intégralité des bénéfices sera reversée à trois projets : l'association « *Mamans du Ciel* », qui soutient les enfants ayant perdu un parent, le financement d'un voyage éducatif en Italie pour les collégiens de la Vaucluse, et le Collectif d'Entraide contre les Violences Intra-Familiales (CEVIF 78).

Le salon accueillera le public le samedi 14 mars de 10h à 19h30 et le dimanche 15 mars de 10h à 18h. L'entrée est fixée au tarif symbolique de 2 euros, incluant un verre de dégustation offert, avec une réduction de 50 % possible pour les billets télé-chargés en ligne via la page Facebook officielle de l'événement. ■

POISSY

Un atelier pour apprendre la photo « comme au XIX^{ème} siècle »

Ce mercredi 4 mars, l'association LAACI organise à la Maison de Fer un atelier pour découvrir l'histoire de la photographie, à travers la réalisation de clichés reprenant les méthodes d'époque.

La Maison de Fer à Poissy propose un voyage aux sources de l'image avec l'ancêtre de l'appareil photographique : la camera obscura. Organisé et animé par l'association LAACI ce mercredi 4 mars sous les coups de 14h, cet atelier de trois heures accessible dès l'âge de 8 ans invite les curieux à découvrir l'histoire de la photographie via des prises de vue réalisées en extérieur. Une fois les clichés réalisés, les participants poursuivront

l'après-midi en développant eux-mêmes leurs propres clichés dans l'ancienne annexe du monument, transformée en laboratoire pour l'occasion.

Ce rendez-vous situé au 2^{ter} allée des Glaïeuls est accessible au tarif de 13 euros (7 euros en tarif réduit). Attention, la réservation est obligatoire par téléphone au 01 39 22 54 31, ou par mail à maisondefer@ville-poissy.fr. ■

MEULAN-EN-YVELINES

Le gospel s'invite à la Ferme du paradis

La chorale de Triel-sur-Seine, sous la direction de Jacky Weber, vous donne rendez-vous le samedi 14 mars prochain sous les coups de 20h30 à la Bergerie de la Ferme du Paradis (rue du Chemin Vert), à Meulan-en-Yvelines. Lors de ce concert « *Cœur Gospel* », le chef de chœur invitera même le public à

participer activement en chantant et en dansant. Côté tarifs, l'entrée est fixée au prix de 10 euros pour les adultes, et de 5 euros pour les 12-18 ans. Pour obtenir plus de renseignements ou pour vous inscrire, cela se passe auprès du service culture au 01 30 90 41 11 ou via culture@ville-meulan.fr. ■



Le Parc des Expositions, situé Allée des îles Eric Tabarly, dispose d'un parking gratuit et d'un espace de restauration sur place.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

JEUX

SUDOKU : niveau facile

			2		6			
7	6				5	1		9
8	2	5	1		9		3	4
	1		6		7	9	4	
	9		8			5		7
	7	6			3			8
6	4	7	9			8		1
1		9	4	6	8	3		
	8		7	5			9	

		9			7		3	
5	3			7	1		8	
8	7		3	4	6	5	9	1
	8	6			7	9	5	
	9	1	2	5	8		6	
	5	3	6		4	1	2	8
6		7		1	5		3	9
				2	3		1	5
3	5			9	4	7		

5	8		4		3	9	7	
		9	1		8	4	5	
6	4	2			7		1	
			8			3	6	
	5	3	6	7	4	2	9	1
9	2		3	1				4
		8	5	3				
4		7	2			5		
3	9	5			6	1	2	8

SUDOKU : niveau moyen

1	8			4		6		
		3			1	9		
2	9			6		5		
	6		1			7	5	
3	1			7		2		
		2		3		8	1	
5		1		8	7	4		
	2	6			5		7	
				6	1		5	

		3	6			7		
8			1	5			3	6
		6	3		7	1		5
		4	7		5	6		
	7				1		4	9
3				6	7			
7	3		6	1			2	
	6		4	7				1
4		5			3			

			4	3		7		1
7	1		9					
	6	3	7				4	
				2	1	5	4	6
	5	6			3		2	9
3	2							5
		2			9			7
	7		1			6		3
6		9	5	7				

SUDOKU : niveau difficile

5				9	1	2		
		6	2					
8						4		
6			5					
	8		6		2			3
				9		2		
1						7		
			9		8		1	
	6	8		2				

	2			8				
1	8			9				2
			5					1
			9		5		1	
4					2			
6	5			3	4	8		
	3		8				5	
				5	3			7
	1					2	8	

7								
	6		1		5	3		7
				3				2
	5					2		
					4		3	
	1	6		7			5	
						6	1	
	2		5				8	
4		3		6	1			

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°473 du 25 février 2026 :

niveau facile

6	3	4	7	5	2	8	9	1
8	1	2	3	4	9	7	5	6
5	7	9	1	6	8	2	4	3
7	9	3	8	1	6	5	2	4
2	6	5	9	3	4	1	8	7
4	8	1	2	7	5	3	6	9
3	2	8	4	9	1	6	7	5
9	5	7	6	2	3	4	1	8
1	4	6	5	8	7	9	3	2

5	6	8	9	7	3	2	1	4
4	7	2	8	6	1	9	3	5
1	3	9	4	2	5	7	6	8
8	2	6	1	9	7	4	5	3
9	5	4	3	8	6	1	7	2
3	1	7	2	5	4	8	9	6
7	8	1	5	3	2	6	4	9
6	9	3	7	4	8	5	2	1
2	4	5	6	1	9	3	8	7

7	3	1	2	4	6	8	5	9
9	5	4	8	1	7	3	2	6
8	6	2	5	9	3	4	7	1
6	4	5	7	8	2	9	1	3
2	9	7	4	3	1	5	6	8
1	8	3	6	5	9	2	4	7
4	1	6	3	2	8	7	9	5
5	7	8	9	6	4	1	3	2
3	2	9	1	7	5	6	8	4

niveau moyen

4	7	8	3	2	1	9	6	5
2	6	9	7	4	5	8	3	1
5	1	3	8	9	6	7	2	4
3	8	6	1	5	2	4	7	9
1	4	5	9	3	7	6	8	2
7	9	2	6	8	4	1	5	3
8	5	7	4	1	3	2	9	6
9	2	1	5	6	8	3	4	7
6	3	4	2	7	9	5	1	8

1	9	5	4	7	6	3	8	2
6	2	8	9	1	3	7	4	5
4	3	7	5	2	8	1	9	6
7	1	2	6	4	5	8	3	9
3	6	9	7	8	1	5	2	4
5	8	4	3	9	2	6	1	7
9	5	3	1	6	4	2	7	8
2	7	6	8	3	9	4	5	1
8	4	1	2	5	7	9	6	3

8	5	4	2	3	7	9	6	1
9	1	7	6	8	5	3	2	4
6	2	3	1	9	4	8	7	5
7	6	1	3	2	8	5	4	9
4	9	5	7	6	1	2	8	3
3	8	2	4	5	9	6	1	7
1	3	9	8	7	2	4	5	6
5	4	8	9	1	6	7	3	2
2	7	6	5	4	3	1	9	8

niveau difficile

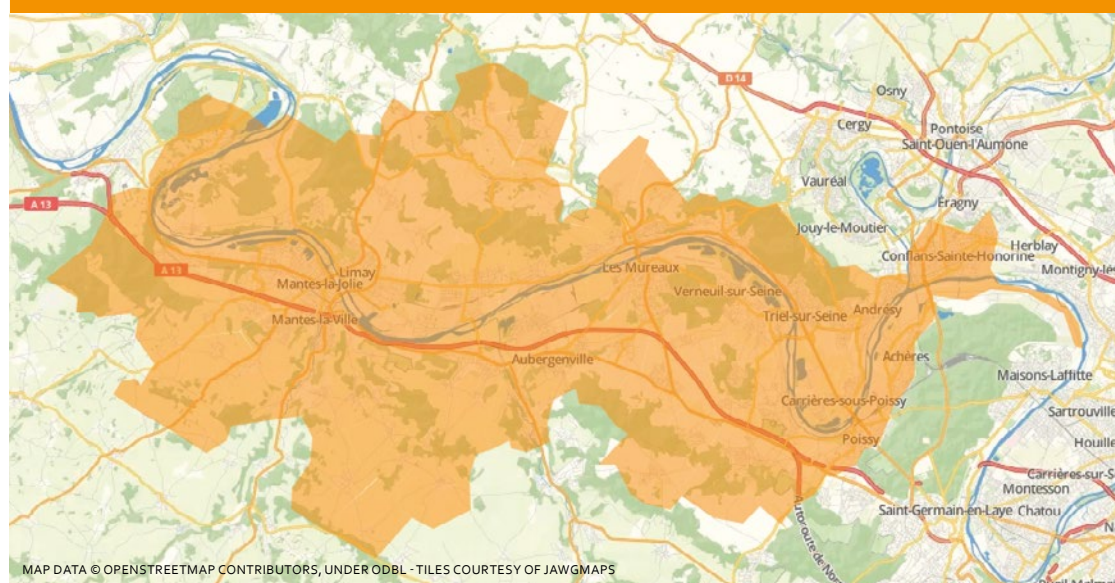
9	7	5	6	3	4	2	8	1
1	4	2	8	9	5	3	7	6
6	3	8	1	7	2	4	9	5
7	6	4	2	1	8	5	3	9
2	8	9	5	4	3	6	1	7
3	5	1	7	6	9	8	4	2
8	9	6	3	2	1	7	5	4
5	1	7	4	8	6	9	2	3
4	2	3	9	5	7	1	6	8

4	2	8	3	5	9	6	1	7
1	3	9	7	2	6	5	4	8
6	7	5	4	8	1	3	2	9
5	4	7	6	9	8	1	3	2
3	8	1	5	4	2	9	7	6
9	6	2	1	7	3	8	5	4
7	9	4	8	1	5	2	6	3
2	5	6	9	3	7	4	8	1
8	1	3	2	6	4	7	9	5

1	6	2	5	8	4	7	9	3
8	9	5	6	3	7	4	2	1
4	7	3	2	1	9	5	8	6
9	8	1	3	6	5	2	7	4
3	4	7	9	2	1	6	5	8
5	2	6	4	7	8	3	1	9
2	5	8	1	4	6	9	3	7
7	3	4	8	9	2	1	6	5
6	1	9	7	5	3	8	4	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



**L'actualité locale de la
vallée de Seine, de Rosny-
sur-Seine à Achères en
passant par chez vous !**

**Vous avez une information à nous
transmettre ?**

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 3-2026 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



8-15 MARS 2026

La course
au soleil

DU 7 AU 9 MARS, PARIS-NICE EST YVELINOIS!

SAMEDI 7 MARS

Achères

- **de 10h à 18h** : village d'animations place du marché
- **12h45** : randonnées « Tous Cyclistes en Yvelines » :
3 parcours route, 1 parcours VTT GRAVEL, 1 parcours féminin

DIMANCHE 8 MARS

ÉTAPE 1

**Achères -
Carrières-sous-Poissy**

ACHÈRES

- **de 10h à 18h** : village d'animations place du marché
- **10h15** : arrivée des bus équipes avenue de Stalingrad
- **11h30** : présentation des équipes place du marché
- **12h50** : départ de la course avenue de Poissy

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

- **de 10h à 19h** : village d'animations parking de l'hôtel de ville
- **17h** : arrivée de la course avenue de l'Hautil

LUNDI 9 MARS

ÉTAPE 2

Épône - Montargis (45)

- **de 10h à 14h** : village d'animations, parking de la mairie
- **10h15** : arrivée des bus équipes avenue Emile Sergent
- **11h35** : présentation des équipes parking de la mairie
- **12h45** : départ de la course avenue Emile Sergent



© A.S.O. 2025 • © Maxime Lantholnette

paris-nice.fr | @ParisNice | #ParisNice



Toutes les infos
sur les réseaux
du Département
des Yvelines



Yvelines
Le Département

DÉPARTEMENT PARTENAIRE